INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT-EXTERNAT.)

Fondée en 1832 par Madame Loisie,

Et dirigée depuis 1840 par

MADAME DESRAYAUX,

RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, [illegible] lecture et la grammaire, jusqu'aux notions [illegible] de littérature et de sciences, indispensables à une bonne éducation. [illegible] des différentes branches est ainsi partagé:

Le français, l'histoire, la littérature, l'arithmétique et les éléments de sciences sont professés par M. A. DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

[illegible] est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

[illegible] élémentaire et la surveillance sont confiés à [illegible] dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur [illegible] aux habitudes de régularité et d'ordre.

[illegible] et le français sont également cultivés; et le [illegible] des élèves créoles et américaines donne à toutes [illegible] continuelle de langage pratique.

[illegible] (piano, solfège et chant) est aussi sous la [illegible] de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques [illegible] notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le [illegible] du monde musical.

[illegible] veille à l'accomplissement des devoirs religieux [illegible] élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé [illegible] deux fois la semaine, faire une instruction [illegible] dans l'établissement, et préparer à la première [illegible] qui est l'objet d'un soin spécial.

[illegible] de MUSIQUE ont lieu, comme les années [illegible] novembre en avril, le premier samedi de [illegible] heures P. M.

[illegible] mai, examen général et distribution de [illegible]

CONDITIONS.

[illegible] instruction générale	par mois,	$25
do. avec blanchissage,	do.	30
[illegible]		16
[illegible]		11
[illegible]		12
[illegible]		2

N. B. Deux dames sont attendues de *Paris* incessamment [illegible] l'Académie, pour compléter le personnel de l'institution pour l'enseignement et la surveillance (au [illegible] la musique, chant et piano. 24 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir les parens que depuis le 15 novembre, son institution a été transférée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA [illegible] entre ROYALE et BOURBON.

[illegible] répond, mieux encore que celui qu'elle [illegible] à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartemens [illegible] les ressources désirables pour les classes et [illegible] une grande cour bien aérée et parfaitement [illegible] les élèves peuvent prendre leurs récréations, [illegible] avantages qui ont décidé Mme GRANET et [illegible] doute appréciés par les parents.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une [illegible] toute maternelle sur les élèves qui lui sont [illegible] elle fait vivre ses pensionnaires tout à fait au [illegible] famille et ne néglige rien pour leur donner une [illegible] convenable et de bonnes manières.

[illegible] donnée dans le pensionnat de Mme GRANET [illegible] complètes et des plus soignées. La lecture, [illegible] la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont [illegible] par des professeurs qui ont fait leurs preuves. MM. Theillard, Hy. Norea et Lord, c'est donner la [illegible] tous les cours sont en anglais, sont en français, [illegible] avec que conscience et un talent qui doit en assurer [illegible]

Les instructions religieuses sont faites dans l'institution par M. Lesne, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion, [illegible] ce qui est l'objet d'une attention toute spéciale [illegible] solfège et de chant qui sont fort suivis et qui [illegible] les résultats les plus heureux, sont professés [illegible] M. Brocard qui fait faire à ses élèves de rapides [illegible] Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent [illegible] parents des jeunes élèves. M. Brocard donne [illegible] particulières. Le piano et la harpe sont [illegible] par Mme E. Granet.

M. Devoti donne des leçons de danse. 29 oct—6m

COLLEGE DE MANDEVILLE.

L'[illegible] publique a déjà récompensé le dévoûment des directeurs de cette institution. Le nombre [illegible] plus considérable qu'on ne pouvait l'espérer [illegible] laps de temps qui s'est écoulé sous la direction [illegible] Le collège a été assez heureux pour [illegible] parmi ses élèves les plus intelligents [illegible] de la Louisiane.

[illegible] faveur attribuée en partie aux avantages [illegible] les bâtimens qui sont d'une vaste [illegible] adaptés à leur destination. Un [illegible] les communications régulières entre les [illegible] parents. La santé et la récréation des élèves [illegible] par les bains de lac, durant l'été et les [illegible] à l'ombre des bois voisins.

[illegible] est pas seulement à son heureuse situation que [illegible] sa prospérité. Le résultat des derniers examens [illegible] que les directeurs ont réussi dans le choix [illegible] et que la confiance du public leur a été accordée [illegible] méritée.

[illegible] encore davantage ils viennent d'ajouter [illegible] de professeurs qu'ils possèdent, toute [illegible] qui se recommande à la confiance et à l'intérêt [illegible]

[illegible] sera tenue par une personne capable, dont M. Mandin surveillera en outre, le travail. Mme M [illegible] vouée au chargé, en outre, de soins aux [illegible] des jeunes enfants qui peuvent difficilement se [illegible]

FÉLIX McMANUS, Président.

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

[illegible] a l'honneur d'annoncer au public qu'il a [illegible] lundi, 3 novembre, une institution pour l'éducation [illegible] dans la belle et commode maison, [illegible] 103.

[illegible] nouvelle institution, le soussigné croit [illegible] parents et tuteurs qui pourraient lui confier [illegible] l'assurance qu'il ne sera rien épargné [illegible] éducation tout son temps [illegible]

[illegible] de l'établissement se composera, en outre [illegible] de quatre professeurs, deux Anglais, un [illegible] Espagnol. Le Grec et le Latin et ensuite [illegible] et le Principal se chargera [illegible] des mathématiques.

[illegible] recevra des Externes, des Pensionnaires [illegible] Pensionnaires. Les Pensionnaires seront [illegible] de la famille du Principal, qui, avec l'assistance [illegible] veillera avec vigilance [illegible] tous, à la maison, à table et dans le [illegible]

[illegible] appeler l'attention des créoles [illegible] qui offre le FRANKLIN HIGH SCHOOL [illegible] apprendre l'anglais, qui est la langue [illegible] enseignement.

[illegible] Pensionnaires $20 par mois, les demi-pensionnaires [illegible] Externes $6, $9 et $12, selon leur classe. [illegible] seront exigés par les mois [illegible] de leçons.

LEWIS ELKIN.

[illegible] New-Orleans High School et du College de [illegible]

Institution Classique et Commerciale
DE
G. BOYER.

[illegible] Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès [illegible] depuis sa fondation. Un nombre considérable [illegible] qui en sont sortis [illegible] remarquer dans les différentes professions [illegible] embrassées.

L'INSTITUTION BOYER qui a l'avantage de se trouver [illegible] centrale, et qui est une des plus vastes [illegible] de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.

[illegible] les études que parcourent les élèves embrassent [illegible] d'instruction qui compose une éducation [illegible] depuis l'instruction élémentaire jusqu'à [illegible] rentrent dans la sphère des écoles les [illegible]

[illegible] de nécessaire de parler aux jeunes gens [illegible] devoirs qu'ils auront à remplir dans [illegible] aux parents, l'état de choses et de [illegible] le Principal pour la moralité des jeunes gens [illegible] la plus stricte, mais paternelle.

[illegible] dont l'importance devient de plus en plus [illegible] l'Institution Boyer, l'objet de [illegible] les professeurs chargés des cours sont [illegible] depuis longtemps ont fait leurs [illegible]

BRANCHES D'INSTRUCTION.—Langues anglaise, française, espagnole, grecque, latine, géographie, mathématiques, histoire naturelle, d'astronomie, &c.

COLLEGE MAÇONIQUE.

[illegible] *patronage de la Grande Loge du Kentucky.*

CETTE institution florissante, ayant le pouvoir de conférer des degrés universitaires, offre aux habitans du [illegible] les plus grands avantages. Il est situé dans une des plus belles parties du Kentucky, à Lagrange, comté de [illegible] à 2 milles de Louisville [illegible] de Shelbyville, 30 [illegible] de Westport sur l'Ohio. La ville contient [illegible] 800 habitans, et la société y est établie sur [illegible]

[illegible] embrasse les mathématiques, les langues [illegible] modernes, la philosophie et l'histoire [illegible] se compose du Proviseur qui professe [illegible] d'un professeur de mathématiques [illegible] de langues et d'un maître d'étude [illegible] préparatoire. La haute réputation [illegible] talents des professeurs qui le secondent [illegible] une sûre garantie de progrès pour les [illegible]

[illegible] suit les classes, savoir:

[illegible] préparatoire, par année,		$12
[illegible] collège, par année,		30

[illegible] &c. par semaine, de $1 50 à 1 75. [illegible] qui pour un élève, [illegible] de 10 mois, coûtera, pour l'enseignement [illegible] logement, blanchissage, éclairage et [illegible] de $76.

Pour plus amples informations, s'adresser au Rev'd J. R. FINLEY, A. M. Proviseur.

[illegible]—J. G. Blair, agent pour la Louisiane, chez MM. Reyburn, Scott & Cie, No. 50 rue du Camp, Nlle. [illegible]

Références—Martin Owen & Co., Maunsel White & Co., Grayson, A. des [illegible] Reyburn, Scott & co, N. [illegible] Adams, Esq. Baton-Rouge, Le.; Thomas R. [illegible] Esq. Lac Providence, Le. Rev. M. M. Henkle, [illegible] Rev. C. B. Parsons, St. Louis, Mo. Wil. [illegible] Charles Tilden, Esq. Louisville, Ky. [illegible] Esq. Bayou Teche, Attakapas.

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigée par Mme. P. Arpin.

[illegible] rue Bourgogne, entre St. Louis et Conti.

LES classes de cette Institution ont repris depuis le 17 [illegible]

[illegible] la confiance que lui accordent [illegible] parents et s'assurer les progrès de ses élèves, [illegible] ARPIN s'est assuré la coopération d'habiles professeurs. L'enseignement qui est maintenant aussi complet [illegible] donné dans les deux langues, en ANGLAIS et en FRANÇAIS. Il comprend LA LECTURE, L'ECRITURE, LA GRAMMAIRE, L'ARITHMÉTIQUE, LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, les éléments des sciences qui conviennent [illegible] Demoiselles, &c.

Mme ARPIN se charge [illegible] des cours élémentaires [illegible] par MM. ORTON, professeur d'anglais, DUPAN, professeur d'écriture et d'arithmétique, et P. ARPIN, qui [illegible] particulièrement de la géographie, de l'histoire, [illegible] littérature, &c.

[illegible] surveillance, tout à la fois douce et active, est constamment exercée sur les enfans par la directrice et par la [illegible] que la seconde plus spécialement; et aucun soin [illegible] pour faire à la fois aux enfans une bonne [illegible] solide.

N. B. Les jeunes personnes étrangères à l'Institution [illegible] admises aux cours d'histoire, de littérature [illegible] M. ARPIN. Ces cours embrassent toutes les [illegible] qui forment le complément d'une [illegible] 22 oct

P. ARPIN, professeur,
[illegible] Bourgogne, entre St. Louis et Conti.

LEÇONS particulières en ville et chez lui. Langues [illegible] anglais, français, histoire, géographie, littérature, [illegible] &c.

S'adresser à son domicile, rue Bourgogne, ou au bureau [illegible] 22 oct

CIGARES—Récemment reçus par le brick T. Street, et à [illegible] par les soussignés:

[illegible]	do	Regalia Mahonesa,
[illegible]	do	do Laguria,
[illegible]	do	do Estrella,
[illegible]	do	do Iris,
50	do	do Rionda
50	do	do Yadia Cubaria,
[illegible]	do	do Flor de Maria,
[illegible]	do	Havana,
[illegible]	do	Vengadora,
[illegible]	do	Josephita. —Aussi:—

En magasin, une variété d'autres marques favorites, [illegible] que Prince Albert, M. Cubroy, Fanny Elssler, Ca[illegible] Palmas et Mahonesa, Trabucos, Palma et Aurora.
REYNAUD, CUCULLU & Co.
24, Tchoupitoulas

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr. E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 260, entre Dumaine et St Philippe. [illegible] dec

BRIQUES—Les constructeurs peuvent se pourvoir de Briques du pays, de qualité supérieure, livrables dans n'importe quel endroit de la ville, à des termes modérés, en s'adressant à WYLIE & EGANA,
27 nov 23 Bienville.

CONSULAT [illegible]
AVIS MENSUEL [illegible]

SONT invitées à se présenter à [illegible] personnes [illegible] qui les intéressent, les personnes [illegible] suivant:

B	E
Barjon,	Estrudendre, Rosalie [illegible]
C	L
Cochey, Benjamin	Lebref,
Carly, Henri Stanislas	Lapouille, Gabriel
Cadin, (Mr. ou Mlle)	Laveau,
Christophe, Charles	Lobandié, Louis
Gruveilher,	Laborde, aîné
Courrège, Jean Marie	Lamort,
Curet, Pierre	M
Cotrusiz, François Charles	Marsille,
Claeys, Charles	N
D	Nabonne, Jean
Duballain, les srs.	O
Dumont, Ozence	Olivier, David
Dousestre, Alexis	Ozanne, Eugène
Deperet, Vve et Eleonore	P
Dutimat,	Pluche, (les époux)
Duthil,	Picheloux, Jean dit l'Espagnol
F	P
Fournier, Jean Bte Charles	Pain,
Fidou, Jean	Pfeiffer, Henri
G	R
Gracsel,	Robert, François
Guiraud, Charles	S
Gaillet, François Auguste	Schmidt, Chrétien
Goumast,	Sauvage, Pierre
Gaiol, Vve Euphrosine	T
Guelin, Nicolas	Thouin, Pre. Laurent Adolphe
Gusman, les époux	
Genin, (Veuve)	V et W
Giffard, Jean Louis	Vilac, Jean Jacques
Gerber, François	Weintraut, Daniel.
J	
Jores (de St.), Alexandre	
Jarlan, Simon	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
1 janvier

PIANOS.

M. A. ALLOVON, facteur de pianos, a l'honneur d'informer les familles, ainsi que les artistes de la Nlle. Orléans, qu'il vient d'arriver de France, avec un choix de PIANOS Picolos, carrés et à queue, expressément fabriqués pour le climat de ce pays.

Les nombreuses améliorations qu'il a faites après un travail pénible et de longues recherches dans le système mécanique de cet instrument, ainsi que les fortes barres en fer, placées de manière à maintenir la tension tout jours égale des cordes, permettent à M. Allovon de garantir ses pianos pour la solidité, la bonté et le parfait accord. Il a également l'honneur de prévenir les familles de cette ville qu'il a amené avec lui un très bon ouvrier facteur et accordeur, sorti des meilleures maisons de fabrique de la capitale. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance sont certaines qu'il fera tout son possible pour mériter par son zèle, son prix et son travail, la confiance qu'on lui accordera.

Il se charge aux prix les plus modérés de réparer toutes sortes de Pianos et d'aller accorder en ville.

Nota. M. ALLOVON tient dans son magasin, un joli assortiment de musique pour pianos, telle que: méthodes, polkas, valses, quadrilles, romances, &c. Il a aussi divers instrumens à vent et à cordes.

Rue Royale, No. 150, entre les rues Toulouse et Saint-Louis. 24 dec—1m

L'ECHO DES FEUILLETONS.—Nouvelle et sixième année—No 8, contenant une nouvelle intitulée Carlo Broschi, par E. Scribe, gravure représentant une scène de ce feuilleton. Nota.—Moyennant un faible supplément, l'abonné recevra chaque mois avec son numéro, une jolie gravure de modes.

JOURNAL DES JOURNAUX—No 10, suite du Braconnier, Mlle de Romans, nouvelle historique du siècle de Louis XV, gravure, retraçant une aventure du Braconnier. Gravure de modes pour dames.

Plusieurs nouvelles livraisons du Siècle de Louis XIV.

Nota. Les personnes qui viennent de renouveller leurs abonnemens à l'Echo des Feuilletons, ont été à même de voir que nous n'avons rien négligé pour arriver à toute la perfection possible, que nous n'avons rien à redouter d'aucune concurrence pour les ouvrages de ce genre, et que les vignettes ornant ce journal sont d'un fini qui ne laisse rien à désirer, car le burin est le même que celui des artistes qui a servi à illustrer le Siècle de Louis XIV qui est un modèle de luxe de ce genre.

Nous commencerons donc l'année actuelle par un chef-d'œuvre, qui sera fait présentir quel joli choix de nouvelles nous avons à publier; nous donnerons bientôt d'un des meilleurs romans nouveaux de l'auteur de Monte-Christo et des Mémoires d'un Ange.

Les abonnés qui voudront ne pas éprouver de retard dans l'envoi des numéros de la nouvelle année devront s'empresser de renouveller leurs abonnemens.

M. DE LA PLACE, Directeur.
27 dec Bureau de l'*Abeille*, rue de Chartres, 81.

EN vente chez V. HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres:

La Reine Margot, par M. Alexandre Dumas, belle édition de la Semaine littéraire.

Le Juif Errant, édition de la Semaine littéraire.

Livraisons 25 no. 26 no. 28me et dernière.

Le Comte de Monte Christo, 10 livraisons.

Vingt ans Après.

Sylvandire.

Constitution de la Louisiane, en français et en anglais.

Le Juif Errant, édition illustrée.

La Revue pittoresque.

L'Illustration.

L'Echo des Feuilletons.

L'histoire du Consulat et de l'Empire.

Le Magasin pittoresque.

Aussi un grand assortiment d'ouvrages nouveaux. 14j

GRAND RABAIS.

LIBRAIRIE DE LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne:

Le Juif Errant illustré, relié,	$4 50
Les Mystères de Paris	5 50
Histoire de la révolution, par Thiers, relié, à	$7;
Histoire du Consulat et de l'Empire à 20 c. la livraison;	
Les vrais Mystères de Paris, par Vidocq,	
Histoire de la civilisation, par Guizot,	
do moderne, par Michelet,	
do du moyen-âge, par Desmichels,	
Botanique élémentaire de Lamouroux, avec planches;	
Astronomie de Herschel;	
Anatomie de Bougery, avec atlas de 20 planches, demi nature, Science de la musique par Gavotino;	
Economie politique par [illegible]	
Traité d'artillerie par Piobert,	
Traité de pharmacie par Soubeiran,	
Michelet, du prêtre, de la femme et de la famille;	
Œuvres de Parny, &c., &c.	

Un grand assortiment de Livres d'éducation et de piété, des prix modérés.

Nota.—Les souscripteurs aux œuvres de Bossuet, de Bourdaloue, à la Bibliothèque des Pères de l'Eglise, etc., sont avertis que la distribution en sera faite le lundi, 25 janvier. 17 jan

105, Rue Royale.

EN débarquement du navire Nashville, venant du Havre:

Schalls, cachemire, mousseline laine, soie, serge, &c., fichus en soie, cachemire, &c., en laine.

Mousseline de laine, mérinos, grande et petite largeur, bas en coton et cachemire, des pour femmes et enfans; jupons en coton et camisolle.

Gants et mittaines en soie, filet Egyptien, etc.;

Epingles pour coiffure de toutes qualités;

Rubans de fil de tous numéros;

Peignes en écaille, buffle, imitation écaille et corne;

Corsets pour femmes, ordinaires, parresseuse et demi parresseuse;

Ombrelles nouveautés, parapluies de 24 à 38 pouces;

Cravates et écharpes en satin noir, façonné, taffetas, etc.; Laine haute nouveauté;

Casimirs draps français, pour pantalons et habits;

Satin, cachemire et piqués, blanc et jaune pour gilets; Bretelles dans les modèles les plus nouveaux et de toutes qualités.

Un nouvel assortiment de parfumerie composé de pommades, alcools et savons camphrés, pommade cosmétiques, extraits d'odeur, savons anglais, à sachets, en caves et ordinaires.

Aussi, par le même navire, jus de groseilles pour gelée, curaçao, Dantzic, etc., de la marque Badia.

Toujours en mains un assortiment complet de marchandises sèches, et liquides d'importation française. Le tout au plus juste prix. F. & J. LACOSTE. 12 j

Toiles! Toiles! Toiles!

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, un grand assortiment de Toiles de toutes espèces, convenables pour familles:

10 caisses Toiles d'Irlande

8	do	do à drap 6 ¼, 10 ¼ et 12 ¼,
3	do	Platilles;
2	do	Bretagne;

2 caisses serviettes et nappes damassées;

2 do ouvré, pour serviettes et nappes;

Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de fantaisie qu'ils vendront à des prix très modérés.
14 jan—6 GIQUEL & JAMISON, 6, Chartres.

LE soussigné reçoit par le Nashville, du Havre, les articles suivans, qu'il vendra à des prix très raisonnables:

4	balles	Coutil français, dessins nouveaux;
1	do	Cotonnade française, do;
1	caisse	Chemises de couleur, article de Mulhouse;
1	do	Rubans satin et taffetas, No. 1 à 12;
2	do	Agrafes en boîtes rondes;
1	do	Cuillères en fer battu;
1	do	Bas et Chaussettes d'enfans;
1	do	Bretelles assorties;
1	do	Savon Moupelas;
1	do	Capsules par boîtes de 100.

Reçu par les derniers arrivages,

Un grand assortiment d'articles de Paris, qu'il offre à vendre à des prix réduits pour du comptant.
14 jan O. TALAMON, 44 Chartres.

VIN—250 caisses vin rouge en douane, avec le privilège du drawback, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
20 janv 36, rue de Chartres

MARCHANDISES FRANÇAISES.
No. 21, rue des Magasins.

10 CAISSES jaconat français, nouveau style; 8 caisses jaconat de Dolfus, Mieg & Co. 4 dito guinghan à carreaux et à raies, 3 dito batiste d'Ecosse, nouveau style, 4 dito barège à raies, 2 dito pagolines à raies de satin, 3 dito écharpes en barège, 2 dito shawls barège 6 et 8 ¼. Aussi—Parasols, parapluies, corsets, mouchoirs batiste fil, cols et bonnets brodés, voiles à filet, gants filet noirs et blancs, mouchoirs soie de fantaisie, soie à coudre &c. H. DE GOER & RIFFLARD.
Importateurs directs,
15 janv No. 21, rue des Magasins

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Brasa, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.

M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal-ferrant, rue BOURGOGNE, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 1er janvier courant, de l'habitation de M. Ternant, à la Fausse-Rivière, (Pte. Coupée) le griffe JOSEPH, âgé d'environ 22 ans, taille d'environ cinq pieds huit pouces, corps droit et cheveux crépus, ayant une légère blessure au front. Ce griffe est créole de la ville, parle l'anglais et le français, il a appris le métier de maçon avec M. Mitchell, de cette ville. Il a appartenu à M. Lapice, et sa mère et ses parents sont chez Madame Avart, rue Toulouse.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque fournira des renseignemens qui le feront découvrir. S'adresser à J. B. PLAUCHE & Co,
10 jan—1m No. 8, rue Conti.

DETENU à la Geole de Police de la municipalité No 3, depuis le 11 du courant, un nègre nommé HENRY, se disant appartenir au capt F. P. Pannaywait, du bateau à vapeur Arkansas, No 5. Il est âgé d'environ 23 à 24 ans, taille de 5 pieds 5 ½ pouces, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.
15 j—10f M. HERNANDEZ, Jr. 2d Lieut. et Geolier.

DETENU à la geole de police de la municipalité No. 3, depuis le 11 du courant, une petite mulatresse nommée JOSEPHINE, se disant appartenir à M. Mortin, demeurant à la paroisse St. Jean Baptiste; elle dit qu'elle est louée à Mlle Louise demeurant en cette ville; elle est âgée d'environ 16 à 18 ans, taille de 4 pieds 9 ¾ pouces, ne parlant que le français.

Le propriétaire est requis de réclamer ladite esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1846.
15 janv—10 M. HERNANDEZ jnr.
2nd. lieut. et geolier

DETENU à la geole de police de la Municipalité No. 3, depuis le 10 du courant, un petit mulâtre nommé CHARLES DESCOMBE, se disant appartenir à M. Dominique Bouligny, demeurant à la 1ère. Municipalité. Il est âgé d'environ 12 à 13 ans, taille de 4 pieds 8 ¾ pouces, parlant le français et l'anglais.

Le propriétaire est requis de réclamer le dit esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, le 12 janvier 1846.
13 jan—10 M. HERNANDEZ, Jr.
2nd lieutenant et geolier.

CONDUIT à la [illegible]

DANSES.

MONSIEUR DE KORPONAY,
(arrivant d'Europe.)

A L'HONNEUR d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, et des environs, qu'il est arrivé en cette ville après avoir visité Boston, Saratoga, Newport, Providence, Albany, New York, Philadelphie, Baltimore, Washington-City et St. Louis, dans l'intention de donner des

LEÇONS DE POLKA,

CONTREDANSES POLONAISES, la MAZURKA, toutes danses modernes; VALSE DE DEUX PAS, QUADRILLES (ou contredanses de diverses figures) dans les styles français, anglais et américain, tels qu'on les danse actuellement dans les cercles les plus fashionables de l'Europe et des villes du Nord des Etats-Unis.

Ses jours de classe pour les Dames, seront le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 10 heures du matin, à 1 de l'après-midi, et pour les Messieurs, le mardi et le jeudi, de 4 à 7 heures de l'après-midi. Il s'exprimera en anglais, français, allemand et italien.

Tous les vendredis, après le 2 janvier, il y aura de 8 heures à midi, une réunion d'élèves pour danser la Polka et des contredanses; les élèves et leurs parens seront seuls admis. Les Dames et cavaliers qui se rendront à ces réunions, sont respectueusement invités à se présenter en costumes de bal.

Un quintette composé de bons musiciens de cette ville exécutera à chaque soirée des morceaux expressément choisis en Europe par Mr. Korponay.

Les autres jours de la semaine seront consacrés à donner des leçons particulières à domicile ou dans les pensionnats.

Les classes commenceront le mardi 23 courant, au Washington Armory Hall. Le livre de souscription est actuellement ouvert chez M. Korponay, à l'hôtel St Charles.
20 dec

Leçon de Danse par Mr. DEVOTI.

LES NAIADES, la MAZURKA, la POLKA et les *danses de société*, à la Salle du Bal St.-Charles, en face du Théâtre, le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, depuis 4 à 7 heures de l'après-midi, pour les demoiselles et les adolescens; les classes des messieurs commenceront à 7 heures.

Tous les autres jours, il y aura cours, aux mêmes heures, dans la rue Royale, No. 80.

M. Devoti prie respectueusement les parens et les tuteurs, de vouloir bien assister à ses leçons.

Les personnes qui désireront parler à Mr. Devoti, le trouveront, durant ses leçons, aux lieux ci-dessus désignés, ou à sa résidence, rue de Chartres, No. 123.

MR. P. CLISSEY informe respectueusement le public qu'il a transporté sa résidence, de la rue Royale à son grand salon, au-dessus du dépôt du railroad de Carrollton. Ce salon est maintenant parfaitement disposé pour toute ce qui est en rapport avec sa profession. On pourra l'y trouver tous les matins, de neuf heures à midi.

Mr. Clissey enseigne la POLKA, la MAZOURKA et la WALZE de PARIS, ainsi que toutes les DANSES à la mode, aux conditions les plus modérées.

Une classe pour les demoiselles est ouverte tous les mardis, jeudis et samedis depuis 4 heures P. M. jusqu'à la nuit, et une classe pour les jeunes gens, tous les après-midi.

Il sera aussi donné dans la dite Salle, et pendant toute la saison, des **Soirées pratiques**, qui commenceront samedi prochain, 27 du courant, et continueront chaque samedi. 24 dec—

ACADEMIE DE DANSE
MODERNE ET A LA PERFECTION.

MR. LAVENANT élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientelle et au public en général, que ses classes régulières ont commencé mardi 1 octobre, à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de former un élève en très peu de tems.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et WALSES, auront lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: les mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze; et les leçons de danses ordinaires, les mêmes jours que ci dessus mentionnés, depuis 6 heures du soir jusqu'à 10.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront faire prendre les leçons à leur domicile: les prix seront très modérés afin de donner un libre essor à cet art qui donne la grâce et le maintien à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur LAVENANT reçoit d'eux toutes les nouveautés des Danses Modernes admises dans les salons par la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes en leçons privées. Le salon étant fraîchement décoré, est à la disposition des personnes qui désireraient le louer soit pour bals, concerts &c.
A. LAVENANT,
23 oct—3 8 Rue de Chartres, 116

J. FAVRE, fabricant de pianos, de cette ville, prévient les artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir un magnifique piano à queue en bois de rose, et des pianos Picolo de Pleyel, ainsi que d'autres factures avantageusement connues, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.

J. Favre continuera comme par le passé, à exécuter les divers genres de piano qu'on voudra bien lui commander.
22 nov—3m Rue Royale, No. 72, entre Conti et Bienville.

DIVERS—30 barils bœuf prime à l'inspection; 13 demi barils mess do; 35 caisses chandelles stéarines; 150 caisses ferblanc 1/3 X, marque couronne; une demi pipe genièvre de Hollande; 10 do eau-de-vie de A. Seignette et Otard, Dupuy & Co; 12 qr de pipe eau-de-vie et genièvre du pays; 350 Malaga gris; 300 caisses et demi caisses thé diverses qualités; 6 estons indigo de Caracas, et 3 caisses do de Manille; un grand assortiment de toile et ficelle d'emballage, 50 barils et 20 barillets cornichons; une balle bouchons velours fins, à vendre par
23 dec G. & R. BUCHANAN & Co.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; enfin on doit en dire le remède le plus efficace contre toutes les affections aiguës ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de Lichen d'Islande.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte. 10n

AVIS—Ayant acquis la certitude qu'une grande quantité de tabac à priser, de la qualité la plus détestable, est journellement vendue ou expédiée dans les campagnes par quelques caboteurs et autres *faiseurs* se servant, sans le moindre scrupule, de mon nom ainsi que des jarres vides portant mes étiquettes, je crois devoir donner avis de ce fait à tous les marchands et consommateurs afin que désormais ils ne soient plus les dupes de cette fraude inqualifiable.

N. B.—Dès aujourd'hui, les étiquettes indiquant le nom de ma maison et la dénomination de la qualité du tabac, seront renfermées sous le couvercle des jarres et non plus collées à l'extérieur comme précédemment. A. DELPIT.
16 nov—6m 16, rue St. Louis

SANGSUES.

VINGT MILLE SANGSUES Hongroises et Suédoises reçues par le navire Susan Drew, du Havre, à vendre aux prix de CINQ, DIX et QUINZE cents pièce, à l'entrepôt-général, rue Esplanade encoignure Casacalvo, No 96, continuation de la rue Royale.

Le même entrepôt a reçu DIX MILLE sangsues Espagnoles par le brick Tilt, de la Havane, qu'il vendra de CINQ à DIX cents pièce.

Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies. P. SOUBIRAN. 10 n

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages un lot de superbes Sangsues, à vendre au dépôt-général, rue du Quartier No 46, près l'Hôtel des Monnaies.
RENAUD PETITBIEN.

On trouvera également dans le même établissement, des eaux minérales, garanties première qualité, approuvées par la société chirurgico-médicale, séance du 30 août 1844.
10 nov

VENTE PAR LIQUIDATION!!
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux dames, ainsi qu'au public en général, qu'à partir de ce jour, 6 janvier 1846, il vendra dans le but de liquider le plus tôt possible son assortiment choisi de marchandises sèches au-dessous du prix coûtant.

Bon assortiment se compose des articles suivans.

Un choix varié de mousselines de laine de 25 sous à 60 sous l'aune.

Cachemires d'Ecosse de toutes genres.

Un lot d'étoffes damassées pour rideaux, à 37 ½ sous la yarde, valant partout 62 ½ sous la yarde.

Un assortiment de barèges à $3 50 la robe.

Mousselines tarlatanes pour robes de bals et très riches, à $5 la robe.

Indiennes françaises, meilleur choix à 37 ½ sous l'aune.

Cotons blancs et écrus de 6 ¼ sous l'aune à 10 sous.

Aussi.—Un assortiment général de tout ce qui est désirable pour l'usage des familles.

Il appelle l'attention particulière de ses amis et du public sur l'occasion qui se présente pour acheter à bon marché ce dont ils pourraient avoir besoin.
T. PIGNEGUY,
6 janv encoignure Canal et Chartres

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW-YORK,
No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine,

Alpacas noir, bombasine, balzorine, barège et mousse line de laine,

Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,

Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,

Gaze de Suisse, noir, Levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples ondé,

Brocade riche et soieries pekin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,

Pout de soie riche et soieries pour bonnets,

Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito

Florence et Marceline assorties,

Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,

Mérinos français et Velours en soie,

Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres Exposition de Paris et à la Louis XIV,

Shawls cachemire noirs, idem laine damassées.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.

Mouchoirs batiste fil, à ourlets et vivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.

Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mecklin, Valenciennes et Lisle; idem Suisse et jaconat.

Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 28 oct

A VENDRE en débarquement des navires Amerika et Vaillant, venant de Bordeaux:

98	barriques vin Bordeaux;
2000	caisses sardines;
100,000	capsules à percussion;
50	paniers anisette superfine;
10	caisses liqueurs superfines; 10 de noyau dito;
35	do absynthe Suisse;
10,000	feuillards pour caisses;
250	boîtes truffes pures;
50	do cèpe à l'huile; 20 do petits pois

27 nov J. F. BERCIER & Co, Vieille Levée 54.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton et autres produits, à consigner à Liverpool et Londres. MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal.

DES AVANCES seront faites sur des consignations de Coton, Sucre et autres produits, consignés à nos amis à New York, Boston et Baltimore.
MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, Enc. Royale et Canal.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, de 3 à 90 jours de vue, à vendre par MURE & BARBER,
10 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal

DIVERS—85 barriques vin rouge, 12 do. pour la consommation des familles, 11 pipes eau-de-vie de Cognac, 50 paniers bouteilles vin vides; 18 caisses contenant chacune 12 flacons en verres prunes; 2 caisses contenant chacune 12 bocaux fantaisie, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par
27 nov TROISGROS & LAMPRE, 25, Vieille Levée

CHANDELLES ADAMANTINES—50 demi-caisses de 15 livres chaque, qualité supérieure, reçues par le [illegible] Shepherd, à vendre par [illegible]
[illegible] J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée

CHANDELLES DE COMPOSITION [illegible]

[illegible]

CANDIDATS.

[illegible] Nous sommes autorisés à annoncer que M. ARSENE GARDERE est candidat pour une place de greffier dans une des Cours de District.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*, voudront bien annoncer dans leur journal, W. T. NOTT, comme candidat pour la place de Greffier, d'une des Cours de District.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. ROSEMOND DE ARMAS est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il aura le vote de
TOUS SES AMIS.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer dans votre journal, qu'ALFRED ROUSSEAU est candidat pour la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par
NOMBRE D'AMIS.

Messrs. les Editeurs,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. HENRY PEYCHAUD sera soutenu comme candidat à la place de Greffier d'une des Cours de District,
PAR SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs:—Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. A. DREUX est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et sera soutenu par
SES NOMBREUX AMIS.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. PIERRE MONTREUIL BERTIN sera soutenu comme candidat à la place de greffier d'une des Cours de District,
PAR SES NOMBREUX AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. ARMAND GUYOL est candidat à la place de GREFFIER d'une des Cours de District, et qu'il sera soutenu par
SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. J. B. FORRESTER MAXENT, actuellement député-greffier de la Cour de Paroisse, est candidat comme GREFFIER d'une des Cours sous la nouvelle Constitution; il sera soutenu par SES NOMBREUX AMIS.

MM. les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. AUGUSTE DOUCE, est candidat comme Greffier de l'une des Cours de District, à la prochaine élection.

LE soussigné offre à vendre en magasin un grand assortiment des articles suivans, directement importés de Bordeaux et de Marseilles:

50	barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,
35	do vin de Marseille.
45	barils vin blanc,
10	barils ronde New York,
15	barils genièvre de New York; 15 do do brandy do
3	pipes genièvre de Hollande,
3	demi-pipes cognac Pellevoisin,
10	barils Monongahela whiskey,
25	do vieux Madère;
40	caisses vin Chateau Margaux; 25 do St. Estèphe.
25	do St. Julien Médoc.
150	caisses savon de Castille, 150 do liqueurs assorties,
50	caisses Curaçao, 40 caisses maraschino;
40	caisses cerises à l'eau-de-vie,
50	paniers huile Plagnol; 50 paniers anisette.
75	caisses absinthe,
4	demi pipes vieux cognac champagne.
50	barils vin de Porto, 75 barils vin de Madère;

A vendre par
19 janv P. LONGIS, No. 116 rue Royale.

A VENDRE par le soussigné, rue Conti, No. 9, en débarquement du navire Bangor, (Bordeaux):

200 barriques vin rouge Montferrand, St.-Estèphe, Léoville et Milon,

150 demi-barriques vin blanc Haut-Sauterne,

20 barriques vin blanc Yquem et Haut-Sauterne,

Liqueurs assorties, superfines (Champion),

Anisette surfine et superfine, (Champion),

Vieux Cognac, fruits à l'eau-de-vie,

Champagne marque Chamot, supérieur,

Huile d'olive (J. Plagnol,) sardines Rodelle.
22 nov—60 P. DELAMAR.

MOUSSELINE—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Angleterre, un grand assortiment de mousselines, savoir:—Jaconas imitation batiste, mousseline suisse, Book, Mull, &c. qu'ils offrent à vendre à bas prix par colis. VANCE & LEPPER,
17 janv 24, Bienville

TOILES—Les soussignés ont en magasin et reçoivent régulièrement un assortiment général de toiles, savoir:—Toile à chemises de 7/8 et 4/4; grosse toile à draps de 9/8, 5/4 et 6/4, toile grande largeur 5/4 et 7/8, toile à mouchoirs de 5/8 et 7/8, Britannias, Platillas, Mousquetaires, fil pour tailleur et cordonnier, &c. à vendre à bas prix par colis par VANCE & LEPPER,
17 janv 24, Bienville

GOMME—5 sacs, venant de Vera Cruz, à vendre par
17 janv J. M. CABALLERO,
32, Vieille Levée

SUCRE Havane, blanc et jaune, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO,
17 janv 32, Vieille Levée

TABAC en Feuilles—Quelques balles Vuelta de abajo, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO,
17 janv 32 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de Cigares de la Havane, marques de choix, à vendre par J. M. CABALLERO,
17 janv 32, Vieille Levée

Garance fraîche et Graines de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir de France par le navire Nashville, un gros lot de graines de garance et de jardin pour la semence de printemps, à vendre à des prix modérés, Wm. DINN.
17 jan 11, Commune.

TABAC DE LA HAVANE—150 balles vuelta de abajo trippes et cappes, 200 balles tabac de Cube, trippes et cappes, à vendre par
17 jan L. CANTIN, 44, Gravier

CAFE DE LA HAVANE—175 sacs première qualité café vert, à vendre par
17 jan L. CANTIN, 44 Gravier

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
17 jan 42, Gravier.

AMANDES douces sans coque, à vendre par
17 j L. CANTIN, 43, Gravier.

RAISINS de Corinthe, à vendre par L. CANTIN,
17 jan 42, Gravier.

DEUX caisses serviettes fil, barre rouge, à vendre par
14 jan PORCADE & Co, 13 Canal

TOILE D'IRLANDE—Six caisses toile d'Irlande, très avantageuse, à vendre par
14 jan PORCADE & Co, 13 Canal

COTONNADE FRANCAISE—Six caisses cotonnades bleue et blanche, qualité supérieure, à vendre par
14 jan PORCADE & Co, 13 Canal

MOUSSELINES BLANCHES—Six caisses à carreaux, et mille raies, venant d'arriver et à vendre par
14 jan PORCADE & Co, 13 Canal

DEUX caisses mousselines à carreaux, en couleur, à vendre par
14 jan PORCADE & Co, 13 Canal

UNE caisse guinghams à carreaux, à vendre par
14 jan PORCADE & Co, 13 Canal

CONSERVES—Petits Pois—Cèpes à l'huile et fruits au vinaigre, à vendre par JORDY & BRABIER,
14 jan—10 10 Conti

BIERE pale en barriques de 8 et 10 douzaines chacune, à vendre par VANCE & LEPPER,
14 janv 24, Bienville

PORTER de Londres en barriques de 8 douzaines, à vendre par VANCE & LEPPER,
14 janv 24, Bienville

EAU DE VIE de Cognac en demi pipes, à vendre par
14 janv VANCE & LEPPER,
24, Bienville

WHISKEY d'Irlande—2 poinçons à vendre par
14 janv VANCE & LEPPER,
24, Bienville

VINS—London Dock, Sherry pale et brun, Madère et Porto en caisses d'une douzaine chaque, à vendre par VANCE & LEPPER,
14 jan 24, Bienville

BEURRE GOSHEN—150 fréquins beurre du comté d'Orange, excellent article pour les familles, à vendre par J. W. STANTON & Co,
10 a Enc. Magasins et Lafayette.

CHAUX—500 barils du Missouri, fraîche, à vendre par
2 jan BUDDECKE, WOODS & Co,
92 Tchoupitoulas

CHANVRE—80 balles pour au serein, à vendre par
3 jan BUDDECKE, WOODS & Co.
92 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—500 pièces et rouleaux, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
3 jan 92 Tchoupitoulas

FRUITS DE LA MARTINIQUE—A vendre au débarquement du brick Woodis, de la Martinique, un lot oranges, citrons, chadecs, brigavades et limes.

Au drawback—243 caisses vin rouge de Bordeaux.

Au débarquement—50 caisses absynthe supérieure; 200 caisses vin fin de Frontignan—par
5 jan LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

EN magasin et à vendre par le soussigné:

8 barils vieux Whiskey Bourbon; 4 ½ dito dito Monongahela; 4 barils vieux peach Brandy.
27 dec CHS. DUFOUR, 11 Conti

A LOUER.—Les marchands de groceries et les personnes tenant une barre, sont prévenues, que le magasin No 155, Vieille Levée, entre les rues des Ursulines et de l'Hopital, est maintenant à louer. Le Conseil ayant décidé qu'il ne serait plus vendu de groceries dans le marché, et cette maison se trouvant dans les environs; se trouve placée de la manière la plus avantageuse pour y établir un café ou une grocerie. Pour plus de renseignemens, s'adresser No 60, Vieille Levée, entre St Louis et Conti, à R. HORN. 14 jan—6

DRAP d'été, noir—Par le Nashville, du Havre, nous avons reçu:

Deux caisses drap d'été, Lupin, d'excellente qualité, qui méritent d'attirer l'attention des tailleurs. Nous avons aussi en vente, à des prix réduits, du drap, du casimir, des étoffes à gilets, silésie, serge, &c. &c.
H. DE GOER & RIFFLARD,
15 janv 21, rue des Magasins

LISTADES, ARABIAS, &c.

LES soussignés ont actuellement en magasin, et offrent à vendre 25 caisses listades en fil, 8 caisses listades de l'Union, 10 dito arabias fil, 10 do arabias de l'Union, 20 ballots coutil d'un nouveau genre, 10 caisses batiste à carreaux, 12 caisses coutil fil blanc, 15 caisses toile d'Irlande, 5 dito à draps 10/4, 2 dito toile à draps 12/4, 2 do coutil à matelats, 2 balles flanelle gaze extra superfine.

Toutes ces marchandises sont fraîches et seront vendues par colis, à aussi bas prix qu'on pourrait les obtenir dans les villes du Nord. Nous prions respectueusement les détaillans de la ville et de la campagne et particulièrement ceux de la Mobile, Natchez, Vicksburg, etc., qui viennent en ville, de venir examiner cet assortiment.
H. DE GOER & RIFFLARD,
15 jan 21 rue des Magasins

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les personnes qui depuis quinze ans l'honorent de leur confiance, les habitans du faubourg Tremé en particulier et le public en général, qu'il a transporté son magasin de la rue de Chartres à la rue du Chemin du Bayou, entre Remparts et St. Claude près l'église St. Augustin; que recevant directement de France une partie de ses marchandises et ne tirant l'autre que des encans, il pourra vendre aux personnes qui daigneront l'honorer de leur bienveillant patronage, à aussi bas prix que dans les MAGASINS LES PLUS FAMÉS POUR LE BON MARCHÉ.
Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1846.
5 jan—12 BORDE AINÉ.

WOOD & SIMMONS, No 60, rue des Magasins, offrent à vendre en déchargement du navire Alleghany: 186 balles sacs en pitre de 2 ½ boisseaux.

Du navire Vicksburg: 30 fréquins beurre véritable Goshen; 10 barils salpêtre raffiné.

En magasin—350 sacs café Rio, fin et de la nouvelle récolte; 130 pochettes vieux café Java; 40 sacs [illegible] caibo; 250 tierçons et demi tierçons excellent [illegible] Caroline; 225 paniers champagne de la marque [illegible] clé, en pintes et quarts, article supérieur [illegible] 150 caisses vin supérieur Latour [illegible] et St Julien; 180 fréquins excellent beurre Goshen; 80 rouleaux cordes d'emballage du Missouri; 100 [illegible] et paniers huile d'olive de Nice; 25 barils esprit [illegible] de preuve; 100 barils clous de 6 à la liv.

50 balles drills de 27 pouces de la compagnie de Norrahville; 20 balles idem 30 [illegible] de la marque Bristol, Co., et Tête d'Indien, coton [illegible] et à chemises. 15 d

VIN de Madère de [illegible] quarts en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co.
19 janv 30, Vieille Levée

FICELLE [illegible], en magasin et à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co.
19 janv 30, Vieille Levée

INDIGO [illegible] surons de Caracas 1re. qualité; dix surons [illegible] à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co.
30, Vieille Levée

[illegible]—Liqueurs fines assorties: Maraschino, [illegible] Absynthe, Kirsch et Guignolet, à vendre par
JORDY & BRABIER,
10, rue Conti

[illegible]

AMUSEMENS.

[illegible]

Jeudi, 22 janvier 1846.

[illegible]

LA PIE VOLEUSE,

Opéra en trois actes, [illegible]

Suivi par la [illegible] de

LES PIEDS DE PARIS,

Vaudeville en deux actes.

On commencera à 6 heures et demie.

Salle de Bal St. Charles.

LES souscripteurs aux Bals de société qui doivent être donnés à la salle ci-dessus, sont priés de se réunir à la salle du Bal St Charles, en face le théâtre, dimanche, 18 janvier, à midi, pour affaires importantes.
17 jan J. DEVOTI, Propriétaire.

SALLE DE BAL ST.-CHARLES,
en face du Théâtre.
BALS PARTICULIERS.

La liste de souscription pour les bals particuliers (au nombre de douze) est en ce moment ouverte, moyennant le prix très modéré de $15. Les dits bals auront lieu tous les jeudis. La salle sera très élégamment décorée, et il n'y manquera rien de ce qui peut contribuer à l'agrément des dames et des cavaliers, qui trouveront à l'étage supérieur, des salons qui leur seront respectivement consacrés. 3 jan.

SALLE DE BAL ST-CHARLES,
EN FACE DU THÉATRE.

Soirées dansantes, tous les Samedis, sous la direction de M. J. DEVOTI.

CES soirées commenceront le Samedi 10 janvier 1846, et continueront jusqu'à la fin de la Saison. Les enfans des deux sexes sont invités à assister, *gratis*. Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation. Les cavaliers qui sont souscripteurs voudront bien faire connaître au bureau les noms des dames qu'ils désireront inviter. Le bal des enfans commencera à 6 heures et finira à 10 heures précises. Le grand bal s'ouvrira immédiatement après.

Cartes d'entrée pour les cavaliers—$1. 1 jan

ORCHESTRES DE BALS.

MONSIEUR F. A. LEGENDRE, chef d'orchestre de la Salle St. Louis et de celle du Bataillon Washington, offre ses services pour Soirées, Bals, Noces, Réunions, etc. M. Legendre est à même d'exécuter les quadrilles les plus nouveaux, les waltz les plus en vogue. Ses prix seront des plus modérés.

S'adresser, rue Dauphine, No. 224, ou au bureau des salles précitées. 30 dec—2 m

LANGUE ESPAGNOLE.
ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, professeur d'espagnol, annonce respectueusement aux personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance que sa méthode d'enseignement embrasse toutes les connaissances requises pour acquérir une parfaite connaissance de la langue espagnole telle qu'elle est parlée, et il s'engage en garantir la prononciation purement castillane.

S'adresser Bourse, passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place) entre les rues de la Douane et Canal, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 1 heure de l'après midi, et depuis 3 heures du soir jusqu'à 9. J. S. DE PALOS.
13 dec

Langue Anglaise.
ETUDE PRATIQUE.

LE soussigné, auteur d'une METHODE SCIENTIFIQUE et PRATIQUE d'enseigner l'ANGLAIS aux adultes, annonce respectueusement aux personnes qui désirent acquérir une connaissance nécessaire de la langue Anglaise, que son mode d'enseignement est tout différent de ceux qui ont été adoptés jusqu'ici, et qu'il en garantit le succès aux élèves, en ce qu'ils parviendront à parler cette langue en toute perfection dans un plus court espace de temps que toute autre système.

Les messieurs qui voudront entrer dans ses classes du jour ou du soir, pourront s'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands, [Exchange Place] entre les rues Douane et Canal, depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après midi, et depuis 5 heures du soir jusqu'à 9 heures. J. S. DE PALOS,
13 dec Professeur de Langues Modernes.

ECOLE DE DROIT LOUISIANAIS.
No. 117, rue Royale.

UN cours spécial de lectures embrassant l'histoire de la jurisprudence de la Louisiane, depuis son berceau jusqu'à ce jour, et indiquant les heureux changements qu'elle a subis, aussi bien que les autorités de chaque période distincte, et les principes capitaux de loi constitutionnelle et internationale, s'ouvrira à cette institution le 15 janvier prochain, et aura lieu trois fois par semaine pendant quatre mois, si le nombre des élèves répond à l'utilité et à la grandeur de l'entreprise.

Les prix du cours complet est de $30, payables d'avance.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1845.
17 dec—1m G. SCHMIDT.

MARCHANDISES SECHES.

FELTER & BOYD, rue Gravier, No. 70, offrent à vendre à des *prix réduits*, un grand assortiment de MARCHANDISES DE SAISON, telles que:

Couvertures, Flanelles, Linseys, Kerseys, Draps et Cassinets, satinets et jeans du Kentucky, mérinos, draps de l'Inde, cachemire d'Ecosse, de laine, Alpaccas, Reps croisés, indiennes et calicots, nouveau style, guinghams, gingas, coutil à matelats, étoffe bleues rayées et à carreaux, de laine bleue, cotonnades, mélangés à la mexicaine, shalls en laine, mouchoirs en coton, idem Madras, toile d'Irlande, toile à draps et de table, nappes damassées, flanelle de Canton, bas et gants en laine, bas en coton et laine, caleçons et chemises de peau, coton blanc et écru, 3/4, 4/4, 6/4 et 12/4, Osnaburgs, Lowells, etc.

FONDS de la Banque de Citoyens et Consolidés, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
25 nov 4, Royale.

EN magasin, ayant droit au drawback et à vendre par le soussigné:

276	caisses	vin rouge St. Julien.
75	do	Wermouth.
49	do	Chambertin.
75	do	vin blanc de Cassis.
45	do	vin rouge Lafitte.
97	do	do St. George.
20	do	do Bourgogne.
200	paniers	champagne.
300	do	dinette surfine.

30 dec CHS. DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE—En débarquement du navire l'Ecole, de Bordeaux:

100	paniers Bouteilles vides,
1000	boîtes Sardines à l'huile,
1000	do maquereaux, do,
1000	demi boîtes, do,
40	boîtes cèpes à l'huile,
100	demi boîtes do.

de la marque Rodel & Fils Frères.

18 dec POUGET FILS, 147, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
PIERRE SOUTZ,
9 dec No. 23, rue de la Douane.

A VENDRE—50 paniers vin de champagne, 1re qualité, en débarquement du navire Narragansett, à vendre par PIERRE SOUTZ,
9 dec 23, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Francis Depau, du Havre, 300 dames jeannes vides, à vendre par N. LACOSTE,
9 dec 105 Royale

AUX CONSTRUCTEURS—3000 barils sable, 1000 barils chaux en bon ordre, à vendre par
ROBT. MURPHY, 92, Vieux-Bassin, et
9 dec 92, Vieille Levée.

COUVERTURES—Actuellement en vente au No. 23, rue de Chartres:

Couvertures anglaises de Whiting, 9/4 et 10/4; Idem 11/4 et 12/4.

Aussi:

Couvertures molleton français, de 9 points, Idem de 10, de 11 et de 12 points
AU PRIX COUTANT.
4 dec D. H. HOLMES.

MARCHANDISES SECHES.

RECU par les navires Wabash et Vicksburg de New York, les articles ci-après, que nous offrons à vendre à très bas prix pour du comptant:

500 pièces bon fil par 10 yards Nos. 1, 2 et 3,

Percale blanche fine; do. rose et bleue;

Nansou blanc, fin,

Mousseline blanc pour moustiquaire, 10/4 de large,

Entredeux et dentelles valenciennes,

Coton écru et blanc 5/4, baleines pour robes,

Franges tissues, noires, 3 à 5 pouces de large,

Do en soie, couleurs assorties,

Bas mérinos, noirs, couleurs assorties et gris,

Chaussettes de gris et blanc, de laine, à bas prix.

Bas de laine pour enfans,

Alpaca bleu, do noir; alpine noire,

Gros de Naples noir, soierie d'Italie noire 36 pouces,

Soierie noire sans lisière, 33 pouces,

Mérinos noir pour manteleta, Florence couleurs assorties,

Un assortiment de guimpes en soie, noires et couleurs,

Un do de cols brodés,

Echarpes en satin pour dames,

Flanelle blanche commune, do rouge croisée,

Molleton blanc et écru de Hamilton,

Rubans en soie pour chapeaux, do velours et noir,

Serviettes fil à barres en couleurs,

Fichus en soie, parapluies soie; do coton,

Bas blancs, bleus, gris et écrus en coton,

Un assortiment de châles, mousseline,

Barège vert. En magasin d'importation antérieure, un beau choix de marchandises de saison.
15 dec DUFOUR, DURAND & Co.25, Chartres

AVIS.

AYANT terminé la vente de mon magasin de quincaillerie, je prie les personnes qui me doivent de vouloir régler leurs comptes dus, dans le plus bref délai.

J'ai transporté mon bureau au No 11, Front Levée, entre Bienville et Douane, où l'on peut me voir pour affaires depuis 9 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Je profite en même temps de cette occasion pour présenter mes sincères remerciemens à ceux de mes amis et au public qui m'ont honoré de leur patronage, jusqu'à ce jour. VICTOR WILTZ.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1845.
1 déc—2m.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Levi H. Gale, de Bordeaux: 140 barriques vin rouge; 16 demi barriques vin blanc, haut Sauterne; 30 barils vin blanc idem. En magasin: 180 barriques vin rouge, de qualités diverses; 80 barils et demi barriques vin blanc. Eau de vie quatrième preuve, J. J. Dupuy, du do Pellevoisin, do do fine champagne, cerises à l'eau de vie, absinthe suisse de Sauvageot et Brunetean, anisette superfine, kirschwasser de Sauvageot et Bruneteau, huile d'olives de J. Plagnol. G. M. LUCAS,
31 dec 30 rue Bienville

MALAGA—35 barils vin de Malaga doux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

EAU de fleur d'oranger—125 caisses à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

SARDINES de Nantes—95 caisses sardines en boîtes et demi boîtes, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

WHISKEY de Monongahela—90 barils distillé, vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
31 dec 11 et 15 St Louis

GENIEVRE de Hollande—18 pipes supérieur, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

CAPRES—100 caisses câpres frais à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
31 dec 11 et 15 St. Louis

SAVON français et eau de fleurd'oranger, à vendre par
29 nov B. TALAMON, 59 St. Louis

MORUE—300 caisses belle morue blanche, 250 caisses harengs écaillés, en magasin et à vendre par
HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier

AMANDES—50 paniers amandes à coques tendres, en débarquement de la barque Attica, à vendre par
HARVEY & COOLIDGE,
30 dec 31 Gravier.

BOTTES, Souliers et Brodequins—En débarquement du navire Brighton, et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers et brodequins, convenables pour la saison.

Les plus grands soins seront portés à remplir les ordres des habitans pour demandes de brodequins Rasset et chapeaux en laine. FROST & Co,
10 Magasins

[illegible]

CIGARES—Un assortiment des meilleures marques de la Havane, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

BOIS DE CAMPECHE—Environ 30 tonneaux, qualité supérieure, à vendre par
27 nov LAPEYRE, HARISPE & Co.

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par le brick Espagnol, 92,000 cigares de la Havane, Regalias, Nudia Regalias, Londres, Imperiales, Canadores et Millar. En magasin d'importations antérieures, un assortiment complet de différentes marques, à vendre par
11 nov HEPBURN & TURPIN, 11 rue Royale

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent continuellement de la manufacture de Wilson, Childs & Co., de Philadelphie, un grand assortiment de CHARRONNAGE, consistant en: Drays forts et légers, avec essieux en fer et en bois, charrettes fortes et légères, wagons de différentes dimensions pour bœufs et chevaux, roues de charrettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix et à des conditions avantageuses.
16 nov EMMERSON, [illegible] & Co.

CHAPEAUX—[illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] Succession de Madame James H. Field.

[illegible] ils seront vendus par le [illegible] de la succession de Madame James H. Field, les esclaves ci-après nommés, savoir:

Charles, mulâtre, âgé de 21 ans, et sa/ses deux enfants, [illegible] âgé de 11 ans, et Angèle, âgé d'un an.

Adolphe, mulâtre âgé de 21 ans.

[illegible], âgé de 12 ans.

Clémentine, âgée de 9 ans.

[illegible], âgée de 6 ans.

Conditions de la vente: Six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale. W. F. C. DUPLESSIS,
5 jan—3en30j Régistre des Testamens.

Succession de Noël Jourdan.

VENTE PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

SAMEDI, sept février 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 novembre 1845, il sera vendu pour le compte de la succession de Noël Jourdan, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Un Terrain situé en cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, de l'Hôpital, Bourbon et du Quartier, désigné par le No. 1, sur un plan dressé par Bourgerol, voyer de la 1ère municipalité, ledit terrain ayant, au pied américain, 23 pieds 7 pouces et 6/8 de face à la rue Royale, sur 91 pieds 2 pouces de profondeur, et 23 pieds 9 pouces et 6/8 de large dans le fond, borné d'un côté par la propriété Correjolles, et de l'autre par la propriété ci-devant G. Preval.

16 Lots de Terre situés au faubourg Washington désignés par les Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, de l'îlet No. 23, borné par les rues Indépendance, Congrès, Girod et Urquhart, d'après un plan dressé le 22 février 1837, par Journot, député voyer de la 3me municipalité, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ci-devant notaire, sous le No. 36, de son livre de plans; les dits lots ayant chacun, mesure américaine, 24 pieds 8 pouces et 5 lignes de face, sur 98 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur; les Nos. 5 à 12, faisant face à la rue de l'Indépendance, et les Nos. 17 à 24, faisant face à la rue du Congrès.

Conditions de la vente: Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. W. F. C. DUPLESSIS,
6 jan—3en30j Régistre des Testamens.

Washington Jackson & Co., vs. Peter H. Joor.

COUR DE DISTRICT—No. 24,401—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Presse à Coton d'Orléans, le mardi, vingt-septième jour de janvier 1846, à dix heures A. M.

Seize balles de coton, marquées H:

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS,
13 jan—13, 20, 27 Shérif de la Cour District

Germain Musson ex. William Vance, dans l'affaire du dit plaintiff vs. le syndic de Vance et autres.

COUR DE DISTRICT—No 23,437.—En vertu d'un writ de fieri facias pour frais, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi vingt un janvier 1846, à midi, tous les droits, titres et intérêts de William Vance dans l'affaire de Wm Vance vs la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane, No 21,323 du docket de la Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et aussi, tous les droits, titres et intérêts du dit défendeur à et dans la police No 10,454, de la compagnie d'Assurances de l'Etat de la Louisiane poursuivie dans la dite affaire—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant. A. SIDNEY LEWIS,
7jan—3 f en 15j Shérif de la Cour de District.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de James Flood—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Madame Harriet Flood, exécutrice testamentaire de feu James Flood, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
15 janv Régistre des Testamens

VENTE PUBLIQUE.

EN vertu d'un ordre du juge de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, daté du seizième jour de décembre 1845, les propriétés suivantes ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Catherine L. Preston, seront vendues à l'encan, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le SAMEDI, sept février 1846, à midi, savoir:

Tous ces trois terrains de valeur situés dans l'îlet borné par les rues Conti, Marais, Bienville et Treme, au faubourg Treme, dans la Municipalité No. un de cette ville, désignés sous les Nos. 3, 4 et 6.

Le lot No. 3 mesure 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Treme sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 4 est un terrain de clef et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 6 mesure 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de large dans le fond.

Aussi: Une partie indivise du lot No 5, mesurant 63 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Marais sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec une grande maison neuve à un étage qui se trouve dessus. le tout conformément à un plan dressé par Henry Moellhausen, architecte et voyer, daté Nouvelle-Orléans, vingt un novembre 1844, et qui sera exhibé au jour et au lieu de la vente, le tout mesure anglaise.

Aussi: Trois lots de terre situés dans la Municipalité No. deux, de cette ville et désignés sous les Nos. 301, 302 et 305, dans l'îlet borné par la ligne qui divise les faubourgs Delord et Ste. Marie, et les rues Vine, Florida Landing et Willow.

Le lot No. 305 mesurant 30 pieds de face à la rue Willow, 40 pieds de large dans le fond, sur une profondeur de 125 pieds plus ou moins sur la ligne qui le sépare du faubourg Ste. Marie, et 125 sur la ligne qui le divise du lot No. 304.

Les lots Nos. 301 et 302 touchent l'un à l'autre, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. le tout conformément à un plan dressé par Richard Delafield, capitaine du génie, en date de mars 1832, et déposé au bureau de Theodore Guyol, notaire public en cette ville.

Aussi: Trente lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Derbigny, Canal, Carondelet et Roman, de la Municipalité No. Un, et ont les numéros et les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Derbigny et St. Louis et mesure 37 pieds de face à la rue St. Louis, sur 119 pieds sur la rue Derbigny, et 27 pieds de large dans le fond.

Les lots Nos. 2 et 3 ont chacun une façade de 26 pieds sur la rue Derbigny, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 4 mesure 29 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny, sur 146 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 149 pieds sur la ligne du côté opposé, sur 17 pieds 4 pouces et 6 lignes de large dans le fond.

Les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, et 15, ont chacun une façade de 27 pieds sur le canal Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No. 15 forme l'encoignure des rues Canal, Carondelet et Roman, et le No. 5 forme l'encoignure des rues Canal, Carondelet et Derbigny.

Le lot No 16 mesure 30 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 17, 149 pieds sur la ligne du côté opposé et 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de large dans le fond.

Le lot No 17 mesure 30 pieds de face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27, ont chacun 27 pieds de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 18 forme l'encoignure des rues Roman et St. Louis. Lesdits îlet et terrains, conformes à un plan dressé par Joseph Pilie, arpenteur voyer de la seconde municipalité, daté du 1er mai 1840, et déposé au bureau de David L. McKay, notaire public de cette ville. le tout mesure anglaise.

Aussi: un lot de terre dans la municipalité No 2, ayant environ 44 pieds de face sur la rue Ste Marie sur environ 230 pieds de face à la rue Hevia, se fermant à une pointe dans le fond, immédiatement en face de la maison de force.

Aussi: 19 lots de terre au nouveau Carrollton, paroisse de Jefferson, ayant les dimensions suivantes, savoir:

1o Un lot de terre dans l'îlet No 5, borné par les rues Shakespeare, Milton, Dakin et Upperline, ledit lot forme l'encoignure des rues Upperline et Shakespeare; mesurant environ 130 pieds de face à la rue Upperline, sur environ 145 pieds de face à la rue Shakespeare, environ 130 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de Charles D. Bienvenu, et environ 155 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété appartenant à Alexander D. Bienvenu.

Aussi: 17 lots de terre dans l'îlet No 4, borné par les rues Garrick, Dakin, Shakespeare et Upperline. Neuf des dits lots mesurent chacun environ 31 pieds de face à la rue Upperline, sur une profondeur d'environ 130 pieds entre lignes parallèles; chacun des autres huit lots restant dans ledit îlet fait face à la rue Dakin et a les mêmes dimensions que les derniers neuf lots mentionnés.

Aussi: un lot de terre dans l'îlet No 10, borné par les rues Milton, Dakin, Pope et Upperline mesurant 60 pieds de face à la rue Upperline, sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles. Tous lesdits trois îlets dernièrement mentionnés, sont conformes à un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, le 10 mai 1837, et déposé au bureau du Juge de Paroisse de la paroisse de Jefferson. Le tout mesure anglaise.

Conditions: Un quart comptant, et la balance payable à six, douze et dix-huit mois à partir du jour de la vente, en billets assurés par hypothèque spéciale sur les propriétés. 6 jan—3en30

COMPAGNIE DU DESSECHEMENT DE LA NLLE. ORLEANS.

UNE élection de deux Directeurs de la part des Actionnaires de la Compagnie du Desséchement, aura lieu le 26 de ce mois, au bureau de la Compagnie No. 15, rue Bourbon, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de l'après-midi. On désire que les actionnaires se trouvent tous à cette assemblée, attendu qu'on leur soumettra un état des affaires de la Compagnie.
5 jan—5,12,19,26 PAR ORDRE DU PRESIDENT.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, le quatorze janvier 1846—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge—No. 14,644—La Compagnie d'Améliorations et de Banque de la Nouvelle-Orléans, demandant une dissolution de charte—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées déduisent le vingt-sept janvier 1846, à neuf heures et demie A. M., ou précédemment, les raisons pour lesquelles les commissaires de la Banque de Améliorations ne seraient pas autorisés à faire avec M. Edouard Forstall, le compromis mentionné dans la pétition enregistrée ce jour, ainsi qu'il y est demandé.

Par ordre de la Cour,

Bureau du greffier—Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1846.
15 jan—3 en 10j VICTOR SERE, député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE PLAQUEMINES. AVIS.

COUR DE PAROISSE—No. 278—La paroisse Plaquemines vs. William H. Morgan et al.—Messrs. Adolphe Bachelier et Joseph Leblanc Riche—Vous êtes par le présent notifiés, que d'après le rapport du syndic du premier arrondissement, enliassé le 19 décembre 1845, à la Cour de Paroisse de la paroisse de Plaquemines, le chemin en face de la terre qui vous appartient, située en cette paroisse, au Détour des Anglais, sur la rive gauche du Mississipi, à environ dix-sept milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée par les Nos. 36 et 37 de l'îlet No. 4, sur un plan dressé par Tanesse, le 30 septembre 1809 déposé en l'étude de feu Carlile Pollock, notaire public à la Nouvelle-Orléans, chacun desdits lots Nos. 36 et 37 mesurant quatre-vingt-dix pieds de face autre fleuve sur cent quatre-vingt pieds de profondeur, doit être réparé d'après les règlemens de police de cette paroisse.

Que ledit chemin doit être fait dans les vingt jours qui suivront la première publication du présent avis, et si le dit chemin n'est pas fait et parfait après ce délai, vous serez condamnés à une amende de trois cents piastres et ledit chemin sera fait à vos dépens conformément aux dispositions d'un acte de la Législature de cet Etat, intitulé: "Acte relatif aux chemins et levées situés dans la paroisse de Plaquemines," approuvé le 20 mars 1840.
Paroisse de Plaquemines, le 2 janvier 1846.
CHARLES DUTILLET,
3 janv—3,14,28 Juge de la paroisse de Plaquemines

L. H. RICHARD, 33, RUE DE LA DOUANE,

A REÇU par le Chateaubriand, les articles suivans qu'il offre à vendre à très bas prix:

Taffetas noir pour écharpes et mantelets, 26 et 36 pouces,

Deux caisses tissu algérien, laine et coton pour robes de Dames,

Dentelles imitation Malines, dentelle fil, Valenciennes, [illegible] eau de Cologne, 1/2, 1/4 litre.
L. H. RICHARD,
No. 33, rue de la Douane
encoignure Chartres, au 1er

EN débarquement du navire Dalmatia, de Boston—100 caisses chandelles de suif, marque Winchester, de 4, 5, 6, 8 et 10 à la livre, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
11 dec 11 et 15 Saint Louis

DIVERS—300 gallons huile pour hiver; [illegible] de baleine pour [illegible] huile de baleine et son bouillie; 150 [illegible] caisses bougies de baleine; 100 do [illegible] caisses savon [illegible] 1600 caisses savon No 1 extra [illegible] thé impérial, poudre à canon et [illegible] clous assortis; 500 barillets [illegible] pure; 80 barillets peinture noire [illegible]
LEONARD STURGIS & Co.,
31 dec Levée.

REÇU par le navire République et [illegible]:

[illegible] barillets clous; 100 caisses fromage,

[illegible] caisses huile d'olive.

[illegible]

BROSSERIE [illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

PAR SYKES & HYDE.
A. DUVAL, encanteur.

FARINE! FARINE! FARINE!

AUJOURD'HUI [illegible] 21 du courant, à 10 heures, il sera vendu sur la Levée, en face la rue Gravier, par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra.

[illegible] barils Farine, avariés à bord un chaland de l'Ohio, et rembarqués sur le steamer Diana, et débarqués à ce port.

A 10 1/4 HEURES.

Sur la Levée, en face de la rue Poydras, par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra,

150 barils Farine, avariés à bord d'un chaland de l'Ohio, rembarqués à bord le steamer Ohio Belle, et débarqués à ce port.

A 10 1/2 HEURES.

Sur la Levée, en face de la rue Poydras, sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

1200 barils Farine, en partie avariée à bord d'un chalan de l'Ohio, rembarqués sur le bateau à vapeur Ohio Belle, et débarqués à ce port.

A 10 3/4 HEURES.

Sur la Levée, en face de la rue Poydras, sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

195 barils Farine avariés à bord d'un chalan de l'Ohio, rembarqués sur le steamer Star Spangled Banner, et débarqués à ce port.

A 11 HEURES.

Sur la Levée, en face de la rue Girod, par ordre et sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

1200 barils Farine avariés à bord d'un chalan de l'Ohio, rembarqués sur le steamer Empire et débarqués à ce port.

A 11 1/4 HEURES.

Sur la Levée, en face de la rue Girod, sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

500 barils Farine abandonnés sur la rivière Ohio à bord d'un chalan, capitaine Archibald, sauvés et embarqués sur le steamer Greenwood, et débarqués à ce port.

A 11 1/2 HEURES.

Sur la Levée, en face de la rue St. Joseph, sous la direction des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

189 barils Farine avariée sur un chalan de l'Ohio, pendant son voyage à ce port.

Conditions, comptant. 21 jan

HUILE D'OLIVE AYANT DROIT AU DRAWBACK.

PAR W. F. HYDE & G. W. MOSS.

IL sera vendu mercredi 21 courant, à midi 2,987 jarres huile d'olive, en débarquement de la goelette Tarry Not, vis à vis les magasins Triangulaires, 2de municipalité. 20 janv

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 de janvier 1846, il sera vendu le mercredi, 21 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 20,

8 lots de bottes, souliers, brodequins et pantoufles;

3 do. de Linge fait;

1 do. de divers articles.

Le tout abandonné à ses créanciers par M. G. Merall.
7 janv—

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés de valeur, dans la Première Municipalité.

PAR F. M. CROZAT.

IL sera vendu, le lundi, seize février 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes, situées dans la Première Municipalité, savoir:

1o. Un terrain situé dans la Première Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré de la ville, mesurant 23 pieds de face à la rue Royale, entre les rues Ste. Anne et du Maine, sur cent cinquante pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant autrefois à M. Paillette, et de l'autre côté par la propriété appartenant autrefois à M. Tibaut, ensemble avec la maison à deux étages, la cuisine à deux étages, etc. etc.

2o. Un terrain situé dans la Première Municipalité, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, rue du Maine, entre les rues Bourgogne et des Remparts, mesurant 66 pieds sur la rue du Maine, sur 90 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme veuve Augustin, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à M. Peyroux, ensemble avec les bâtisses sur le dit lot de terre, consistant en deux petites maisons briquetées entre poteaux, et d'une plus grande maison, avec cuisine, aussi briquetée entre poteaux, etc.

3o. Un terrain situé dans la Première Municipalité, dans la rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et du Maine, mesurant 34 pieds de face à la rue Bourgogne, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Barjac, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à François Auguste, ensemble avec la maison en bois et la cuisine qui s'y trouvent.

4o. Un terrain situé dans le faubourg Franklin, désigné sous le No. 9, sur un plan par Joseph Pilié, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, le dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Champs-Elysées, sur cent deux pieds dix pouces six lignes de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 8, et de l'autre côté par le No. 10.

5o. Un terrain, situé dans la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain, dans cette paroisse, désigné au plan original de la dite ville par Louis Bringier, arpenteur général de l'Etat, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire sous les Nos. huit, onze et douze, de l'îlet No. 167, ayant, au pied français, les dimensions suivantes. Le lot No. 8 soixante pieds de face à la rue de l'Union, entre celles Francfort et New-York, sur cent vingt pieds de profondeur, les lots Nos. onze et douze mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Cinquième sur cent vingt pieds de profondeur, le No. douze formant l'encoignure de la rue New York.

6o. Quatre actions du capital de la Banque de Cité, de cent piastres chacune.

Conditions: comptant. 18 jan—1 m

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York, d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,729 80. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $750,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qu'il vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

EN débarquement du navire Aurelius, 30 barils harengs No. 1, 10 quarts de barils idem, 25 barils maquereaux d'Halifax, No. 1, 27 barils maquereaux du Sud, No. 3, 25 caques grands maquereaux No. 1, et 30 caques idem No. 2, 300 caisses morue, 50 caisses grands harengs sans écailles, 60 caisses thé impérial dont 30 de 3 livres et 30 de 6 livres, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
30 dec 40 Commune

ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE.

LES leçons de cette institution, dont l'existence date déjà de deux années, et qui est la seule dans les Etats-Unis où le droit civil soit étudié avec soin, commenceront le 1er décembre prochain et finiront le 31 mai suivant.

Les études de l'Ecole de Droit embrassent un cours général et un cours spécial.

Le premier est purement préparatoire et peut être suivi avec avantage par ceux qui, sans vouloir embrasser la carrière du barreau, désirent acquérir une connaissance générale de la nature de nos institutions et des principes qui régissent l'administration de la justice.

Le second a pour but de préparer l'étudiant à l'exercice pratique de la profession d'avocat en Louisiane. L'expérience a démontré que ceux dont l'éducation leur permet de suivre ce cours, peuvent avec de l'application se mettre en état, dans l'espace de six mois, de passer les examens qui leur donnent droit à recevoir leur diplôme.

Pour toutes informations ultérieures, et pour prendre connaissance du tableau synoptique des études du cours s'adresser au soussigné. GUSTAVE SCHMIDT,
10 nov—90 107, rue Royale

DROGUERIES.

En débarquement et à vendre par le soussigné

Iodure d'arsenic; acétate de morphine; musc; Iode; carbonate de potasse; hydrosulfate de soude; chlorure d'or; acide citrique; brome; muriate Barite; valerianate de zinc; hydro-ferro-lyanate de quinine; biberine, Darlatcu, bout en liège; capsules de Raquin; bas élastiques Leperdiel, ceinture ventrière élastique; fleurs de violette, de guimauve, de camomille, de tilleul, de bourache, de rose rouge, de provins; feuilles de cigue, de belladonne, de jusquiame, de sené d'Alexandrie, de l'Inde, d'arnique, de bourache, racine de guimauve, de bardane, de rhubarbe de l'Inde, rhubarbe en poudre; calamus aromatique blanc; quinquina jaune, rouge, Loxa, poivre de Cayenne, poivre de Cubebe gomme arabique blanche, do en sorte, do Sénégal, baie de genièvre; essence d'orange, de bergamotte, d'anis, de citron, de sauge, de peppermint; extrait triple de jasmin, huile de croton; creosote, extrait aqueux de rhubarbe, bronze jaune et cramoisi, or en livret; colle de poisson laque carminée; ultramarine; éponge fine; storax en pain, crème de tartre; opium nouveau; vermillon de Chine, bleu de Prusse; magnésie en pain; limaille de fer; Ether sulfurique, do nitrique; bois de Campêche râpé; fustic do, couperose verte, belle; alum, beau, sel de soude; santal rouge, par P. CUSACHS,
2 dec encoignure Condé et St. Philippe

A LOUER—Une maison située rue des Grands Hommes près de la rue des Français et de la place Washington, ayant 4 appartemens, 2 cabinets, galerie &c. en bon état de location. Ladite maison est pourvue d'une citerne, d'un puits et de l'hydrant des water works et on pourra en prendre possession de suite. S'adresser pour conditions à LEOPOLD JEANNET
8 janv 22, St. Louis

A LOUER—Le magasin à trois étages, rue Tchoupitoulas attenant à la pharmacie de Barbot, encoignure Girod. S'adresser à
19 dec J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

Habitation établie en Sucrerie,
A VENDRE.

Un TERRE de quinze arpens de face sur quarante de profondeur environ, établie en sucrerie, ayant tous les édifices neufs ou en parfait état; située dans la paroisse Iberville et dans une des meilleures positions pour la nature de la canne à sucre. S'adresser pour plus amples détails et pour les conditions, rue Toulouse, No 19.
9 dec

A LOUER—(Possession devant être donnée le 5 janvier.) La mansarde du magasin No 10, rue du Canal. Entrée par la rue Dorsiere. On la louera à bon marché à un bon locataire. S'adresser sur les lieux.
29 dec GARTHWAIT, PAYAN & Co, n. 10 Canal.

A LOUER—(Possession pouvant être donnée immédiatement.)—UNE MAISON à deux étages, avec une mansarde, construite en briques, rue Saint Charles, en face de la place Lafayette.

Aussi:—Les DEUX MAISONS en briques, ayant la même position et touchant à celle ci-dessus. On peut en donner possession au 1er. novembre prochain. S'adresser à
3 oct MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue Natchez, à côté de la banque du Commerce. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET,
22 nov 22, Saint Louis

A LOUER—Un magasin en briques à 2 étages, situé rue St. Louis No. 27. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
22 nov LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis

A LOUER—Le PREMIER de la maison située à l'encoignure des rues Chartres & Conti, No 25. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à DAVID & CHAPUIS,
21 n 23, Conti.

A LOUER—UN ILET DE TERRE [illegible] sur le chemin de fer de Carrollton, [illegible] bonne MAISON. Le terrain est très élevé [illegible] cocos; on en donnera possession immédiatement.
16 dec B. & A. SOULIE, Conti.

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et Oculiste à la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et guérit la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique [illegible] et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'hygiène de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie, et [illegible] de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que tous autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques minutes, plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RECEMMENT INVENTE POUR [illegible] LES DENTS.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve de Tapis

PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI, 22 janvier il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 136, rue de Chartres, sans réserve pour clore diverses consignations,

Un assortiment de Tapis de Bruxelles

—Aussi—

Une quantité de devants de cheminées très riches et de devants de portes.

Les acheteurs sont invités à ne pas manquer d'assister à cette vente qui leur offre la chance de faire de bons achats. 21 j—2

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu, samedi le 24 janvier 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis:—La négresse créole nommée MARY, âgée d'environ 22 ans, parlant français et anglais, un peu cuisinière et blanchisseuse et domestique, avec ses deux enfans, un negrillon de 5 ans et une négresse d'un an. Ils sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions à la vente. 21 j—3

PAR F. B. CROZAT,
ENCANTEUR, bureau rue de Chartres No. 135.

IL sera vendu le 20 courant, et jours suivans, à 11 heures du matin, au No 36, rue Royale, une grande variété de plantes, arbres et arbustes, ognons, bulbes et graines de fleurs, savoir:

Camellias, Rhododendrums, Cistras, Azaleas, Magnolias, Palmas, Orangers, Metrosideros Andromedas, Polowina Imperiala, Jasmins, Daphnes Gardenias, Rosiers de toutes sortes &c. &c. 21 janv

QUINZE BEAUX ESCLAVES.
PAR Wm BERGER, Encanteur,
Bureau No. 56, rue Conti.

IL sera vendu le samedi, vingt quatre janvier 1846, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les esclaves de prix suivans:

BILLY, 33 ans, bon tonnelier, équarrisseur, scieur de long, charpentier, excellent coupeur de briques, et propre à tous les travaux d'une habitation.

Sa femme MARIANE, 35 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne à tout, enceinte.

Leur enfant GEORGE, 5 ans.

BERNARD, 26 ans, petrisseur, entendu aux soins des animaux et propre à tous les travaux d'une habitation.

Sa femme LOUISE, 25 ans, domestique de maison, propre à tout, enceinte.

Leurs enfants ROSE, de 4 ans CATHERINE, de 18 mois.

JACOB, 26 ans, bon cocher, charretier, propre à tout.

HENRIETTE, sa femme, 15 ans, domestique de maison, enceinte.

DICK, bon mouleur, premiere hache, propre à tout.

SANSNOM, 30 ans, bon canotier, scieur de long et première hache.

PIERRE, 23 ans, bon mouleur, bon canotier et première hache.

TOM, 26 ans, vacher, charretier, laboureur et première hache.

WILLIAM, 20 ans, charretier, propre à tout.

NELSON, 23 ans, ayant été employé comme ingénieur à bord d'un bateau à vapeur, bon canotier, bon mouleur, cuisinier, équarrisseur, scieur de long, sujet propre à tout.

Conditions: Un tiers comptant et le reste payable à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront pardevant Jn Cuvilier, notaire public.

On traitera à l'amiable avant la vente, en s'adressant au bureau de l'encanteur. 10 jan—18

COUR DES PREUVES.
Succession de Mme Louise Forstall, veuve J. B. Poeyfarre

PAR WHITLEY & SPEAR, Encanteurs,
57, rue des Magasins.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du neuvième jour de décembre 1845, et sous la direction de M. Placide Forstall, exécuteur testamentaire, il sera vendu le samedi, vingt quatrième jour de janvier 1846, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les propriétés et actions de banques suivantes:

1o. Le lot No. 2 situé rue des Ursulines, entre les rues Condé et Royale, première Municipalité, mesurant 60 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines et mesurant en profondeur 192 pieds 8 pouces et 6 lignes d'un côté, et l'autre côté courant dans le fond à 95 pieds 11 pouces et 8 lignes 5 pouces et 5 lignes avec un fond de 64 pieds 1 pouce et 4 lignes, ensemble avec les ameliorations qui sont dessus consistant en une belle maison dernièrement occupée par feu Mme Poeyfarre. La maison est à deux étages, construite en briques avec édifices et ornemens, etc. La cour est bien pavée en pierres plates, et fort commode à tous égards.

Conditions: $5,174 20 cts, comptant, payables en billets et obligations de la Banque des Citoyens, sauf un dixième de la dite somme exigible en argent. L'acquéreur devra assumer $9,420. 20 qui sont le montant emprunté sur actions à la Banque des Citoyens et payables conformément à la charte de la dite banque, et la balance payable dans un an à partir du jour de la vente en billets endossés à la satisfaction du vendeur, ensemble avec 230 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.

2o. Le lot No. 1 mesurant 41 pieds et 4 lignes de face à la rue des Ursulines et 95 pieds 11 pouces de profondeur, touchant au lot No. 2, ensemble avec une maison en briques à trois étages, érigée dessus.

Conditions: $1,012 comptant, payables en billets ou obligations de la Banque des Citoyens, dont un dixième payable en argent. L'acquéreur assumera le paiement de $1,845, étant le montant emprunté sur actions à la Banque des Citoyens, et payable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance payable dans un an à partir du jour de la vente, et en billets endossés à la satisfaction du vendeur, ensemble avec 45 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.

3o. Le lot No. 3, mesurant 38 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la rue St. Philippe, entre les rues Condé et Royale, sur une profondeur de 128 pieds ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: $1,012 24 comptant payables en billets et obligations de la Banque des Citoyens, dont un dixième de la dite somme exigible en argent, l'acquéreur devra assumer $1,845. 60, étant le montant emprunté sur actions de la Banque des Citoyens payable conformément à la charte de la dite Banque et la balance payable dans un an à partir du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, ensemble avec 45 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.

4o. Le lot No. 4 situé à l'encoignure des rues St. Pierre et Bourbon, mesure de face à la rue St. Pierre, 56 pieds, 10 pouces et sur la rue Bourbon 42 pieds 4 pouces, ensemble avec une maison et dépendances en briques, qui s'y trouvent, consistant en une maison et dépendances en briques, à un étage, etc.

Conditions: $1444. 60 payables comptant en billets de la Banque des Citoyens, dont un dixième de la dite somme exigible en argent et l'acquéreur devra assumer le paiement de $2796. 00 étant le montant emprunté sur actions à la Banque des Citoyens et payable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance payable dans un an à partir du jour de la vente et en billets endossés à la satisfaction du vendeur, ensemble avec 66 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.

5o. Le lot No. 5, mesure 42 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 56 pieds 10 pouces, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison et cuisine en briques, à deux étages &c.

Conditions: $1349 60 payables comptant, en billets et obligations de la Banque des Citoyens, dont 1/10 de la dite somme exigible en argent, et l'acquéreur devra assumer le paiement de $2480. 00 étant le montant emprunté sur actions à la Banque des Citoyens et payable conformément à la charte de la dite Banque, et la balance payable comme le lot No. 1; ensemble avec 60 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens.

6o. Le lot No. 3, formant l'encoignure des rues Orléans et Bourbon, mesure de face à la rue d'Orléans 33 pieds 3 pouces, sur une profondeur de 60 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la rue Bourbon, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison et des cuisines en briques à 2 étages &c.

Conditions: $2349 66 payables comptant en billets et obligations de la Banque des Citoyens, dont un 1/10 de la dite somme exigible en argent. L'acquéreur devra assumer le paiement de $1100. 00 étant le montant emprunté sur actions à la Banque des Citoyens et payables à la charte de la dite Banque, et la balance payable dans un an à partir du jour de la vente en billets endossés à la satisfaction du vendeur; ensemble avec 100 actions de fonds capital de la Banque des Citoyens.

7o. Le lot No. 4 touche au lot No. 3, et mesure de face à la rue d'Orléans 37 pieds, sur une profondeur de 60 pieds 2 pouces et 4 lignes, ensemble avec les améliorations qui sont dessus, consistant en une maison et cuisines en briques, à deux étages &c.

Conditions: $1799. 70 payables comptant en billets ou obligations de la Banque des Citoyens, sauf un dixième de cette somme exigible en argent. L'acquéreur devra assumer le paiement de $3,240, étant le montant emprunté sur actions à la charte de la Banque des Citoyens, la balance payable comme le lot No. 1, ensemble avec 80 actions de la Banque des Citoyens.

Tous les billets fournis pour les propriétés ci-dessus devront porter hypothèque jusqu'à parfait paiement, et s'ils ne sont pas payés à échéance, devront porter intérêt à raison de 8 pour cent par an, jusqu'à ce qu'ils soient payés.

Les actes de vente seront passés devant Lucien Hermann, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les plans des susdites propriétés seront exhibés à la Bourse, quinze jours avant la vente.
dec 15, 20, 26—janv 8, 16, 24.

ARCHITECTURE, GENIE CIVIL
ET ARPENTAGE.

LE soussigné, ayant transporté son bureau, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, profite de cette occasion pour offrir de nouveau au public ses services dans l'exercice de sa profession, soit comme architecte, ingénieur ou arpenteur. Il se chargera de faire des plans de maisons particulières, d'édifices publics de tout genre, dans le style grec, gothique ou dans aucune des variétés du style moderne, en combinant la solidité et le confort avec l'élégance, et y joindra les devis et estimations approximatives, basées sur le prix de la main d'œuvre et des matériaux, d'après un terme moyen.

Le soussigné se chargera aussi des relevés et travaux nécessaires à l'établissement d'ouvrages publics, tels que chemins de fer, canaux, jetées, chaussées, levées, etc. S'étant assuré de la collaboration d'un nombre suffisant d'ingénieurs pour le seconder, le soussigné est préparé à étendre ses travaux hors de la Nouvelle-Orléans, selon l'importance de l'objet en vue, et à se procurer immédiatement les ouvriers nécessaires pour l'exécution énergique des ouvrages de la plus grande importance. Relevés et plans de terrains, cartes topographiques, dessins de machines, devis de maisons de ville, ou de campagne de magasins, etc., seront exécutés dans le plus bref délai; et la soussigné se chargera de surveiller les constructions. Le grand nombre de plans exécutés par le soussigné garantit au public la modicité de ses prix.

On peut s'adresser par lettre au soussigné dans les langues anglaise, française, espagnole et allemande.
HENRY MOELLHAUSEN,
7 août—6m Architecte ingénieur

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lequels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent également obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les exécutera sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle Orléans.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.
C. YALE Jr.
No 13, RUE DE CHARTRES.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand et superbe assortiment de Marchandises Sèches sur lesquelles l'attention particulière des marchands de cette ville et de la campagne est appelée. Son assortiment consiste en partie des articles suivans:

Mousseline laine et cachemire d'Ecosse,

Cachemire Reps nouveau genre,

Indiennes Françaises, Anglaises et Américaines,

Soieries noires pour robes, différent genre.

Do couleurs do do

Lastings noirs et couleurs.

Robes brodées pour bal.

Alpaca, bombazine et mérinos.

Toile d'Irlande par pièces et demi pièces

Dito de Russie damassée.

Echarpes, châles et mouchoirs fantaisie.

Mouchoirs batiste unis et à ourlet.

Châles cachemire brochés et autres.

Châles laine.

Bas et chaussettes coton blanc, noirs, écrus et gris

Bas de soie blanc et noir.

Gants de peau noirs et couleurs.

Dentelles fil et coton, nouveau genre.

Bobinet blanc et noir, uni et façonné.

ARTICLES POUR MESSIEURS.

Rubans satin et taffetas unis, noir et couleur.

do do do do façonné.

Fleurs artificielles françaises et américaines.

Chapeaux pour dames, paille d'Italie et autres.

C. YALE Jr. recevra pendant la saison et par chaque navire du Nord des marchandises nouvelles, achetées aux encans de New-York. 28 oct.

A VENDRE—Une famille d'ESCLAVES, se composant de: Une Maîtresse âgée d'environ 36 ans, bonne cuisinière française, bonne blanchisseuse et repasseuse, excellente domestique sous tous les rapports, et ses 4 enfans: 2 garçons de 13 et 10 ans; 1 petite fille de 6 ans; 1 petit garçon de 3 ans.

Ils sont bien portants, et à vendre pour aucun défaut. S'adresser à J. F. BERCIER & Co,
30 dec 54, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE—1600 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile, marque B. Guilloux, à vendre par les soussignés.

Ces Sardines ont été importées sur les navires [illegible] et Dessalines, et ne viennent pas de New York. Il est fait des contrefaçons préparées avec l'huile de coton, que l'on vend sous le nom de Guilloux.
J. F. BERCIER & Co.
54, Vieille Levée.

HUILE POUR TANNEUR—10 barils reçus par le navire Hamburg, à vendre en magasin par
SMITH BRYAN, 32, rue de la Douane

BOTTES FORTES—20 caisses bottes fortes pour les travailleurs aux champs, à vendre par FROST & Co
20 jan 10, Magasins.